Aimer le Prophète ()

محبة النبي – صلى الله عليه و سلم

< فرنسي - French – Français>

Dr. Adel Ibn Ali Achaddi

د. عادل بن علي الشدي

🙠🙣

Traduit par: Sofian Abou Abdillah

**ترجمة: سفيان أبو عبد الله**

L’amour du Prophète ()

Parmi les exigences de la foi, il y a le fait d’aimer le maître des créatures (). Et comment le croyant n’aimerait-il pas son prophète () alors qu’il est la cause de sa guidée vers le chemin de la lumière et de la foi, et de sa libération de la mécréance et de l’enfer.

Le prophète () a dit : « **Aucun d’entre vous ne sera [complètement] croyant jusqu'à ce que je sois plus aimé auprès de lui que son enfant, son parent, et la totalité des hommes[[1]](#footnote-1)**».

De surcroît, l’amour du prophète () dépasse [chez le croyant] l’amour de soi, comme lorsque cUmar Ibn Al-Khattâb () dit au prophète () :

- « *Ô messager d’Allah, tu es certes plus aimé auprès de moi que toute chose, excepté ma propre personne* ».

- Le prophète () lui répondit alors : **« Non ! Par celui qui détient mon âme dans Sa main, jusqu'à ce que je sois plus aimé auprès de toi que ta propre personne »**.

- cUmar dit alors : « *Maintenant tu es plus aimé auprès de moi que moi-même* ».

- Il dit alors () : **« [Oui] Maintenant, Ô cUmar [tu as atteint la foi complète][[2]](#footnote-2) ».** Càd : « maintenant tu as compris et prononcé ce qu’il fallait »

Cependant, chacun prétend aimer le prophète (), y compris ceux qui suivent leurs passions et qui innovent en religion, y compris ceux qui adorent les tombes et pratiquent la sorcellerie, les charlatans, et un bon nombre des pervers et des libertins. Mais ce qui compte, ce n’est pas de prétendre l’aimer mais c’est bien de l’aimer véritablement.

Aimer le prophète () implique le fait d’obéir à ses ordres, d’éviter ce qu’il a interdit et ce contre quoi il a mis en garde, et de n’adorer Allah () que par ce qu’Il a légiféré et non par les passions et les innovations. C’est à ce sujet qu’il () dit :

- **« Tout ma communauté entrera au Paradis sauf ceux qui ont refusé »**,

- Ils dirent : « *Qui peut bien refuser ? Ô messager d’Allah !* »

- Il répondit : **« Celui qui m’obéit entre au Paradis, et celui qui me désobéit a certes refusé[[3]](#footnote-3) ».**

Ainsi, aimer le prophète () ne consiste pas à célébrer le *Mawlid* (l’anniversaire de sa naissance), ni à faire des cérémonies, ni à composer des chansons pleines d’éloges outrancières…mais consiste plutôt à suivre sa tradition, à prendre sa législation en haute considération, à faire vivre sa guidée, à rendre véridique ce dont il nous a informé, et à se remémorer sa grandeur lorsque l’on parle de lui, à prier sur lui chaque fois que son nom est évoqué, à délaisser l’innovation dans sa religion, à aimer ses compagnons et les défendre, et à détester quiconque est hostile à sa tradition ou transgresse sa religion, ou cherche à dénigrer la valeur de ceux qui l’ont rapportée et acheminée. Et quiconque s’oppose à l’un de ces points s’éloigne de l’amour du prophète (), proportionnellement à son degré d’éloignement.

De fait, le prophète () dit : **« Celui qui invente dans notre affaire-ci ce qui n’en fait pas partie, cela lui est rejeté[[4]](#footnote-4) »**. Il dit aussi () : **« Je vous avertis contre les choses inventées, car toute chose inventée est une innovation[[5]](#footnote-5) »**.

Et malgré ces mises en gardes évidentes contre les innovations, des gens se permettent d’inventer dans la religion d’Allah ce qui n’en fait pas partie, tout en cherchant à légitimer ces innovations et prétendent même qu’elles font partie des preuves de l’amour du prophète (). Ils vont jusqu'à mentir sur lui en inventant des hadiths et en les attribuant au prophète (). Ils disent alors : « *Nous mentons pour lui et non sur lui !*». Or cela est le pire des mensonges et le plus ignoble des égarements. En effet, la législation est parfaite et complète, et se dispense de leurs mensonges et leurs actes insignifiants.

Ensuite, nous retrouvons, parmi les actes qui vont à l’encontre de son amour, le fait d’insulter les compagnons[[6]](#footnote-6) alors que le messager d’Allah () a strictement interdit cela, dans sa parole : **« N’insultez pas mes compagnons ! Car si l’un d’entre vous dépensait l’équivalent du mont Uhud en or, il n’atteindrait pas le degré du mudd[[7]](#footnote-7) [dépensé] par l’un d’entre eux et ni même de sa moitié »**.

Et malgré cela, des gens se permettent d’insulter les compagnons du messager d’Allah (), ils maudissent Abû Bakr et cUmar, et accusent la pure et innocente cAïshah, mère des croyants, de ce duquel Allah () l’a innocentée dans Son livre, tout en prétendant qu’ils font cela pour manifester l’amour qu’ils vouent au messager d’Allah () et pour prendre la défense des gens de sa famille.

Egalement, [parmi les actes qui vont à l’encontre de son amour,] le fait de lui faire des éloges à outrance alors qu’il () a interdit cela par sa parole : **« Ne me couvrez pas abusivement d’éloges comme l’on fait les chrétiens avec Jésus fils de Marie, je ne suis que Son serviteur. Dites donc : « Le serviteur d’Allah et Son messager »[[8]](#footnote-8) »**.

Et malgré cette interdiction évidente, voici que des gens perpétuent la tradition des gens du Livre en décrivant le prophète () par des attributs qui ne conviennent qu’au Créateur (). Et ils lui demandent la subsistance, la guérison des maladies, le secours contre les dangers et d’autres choses parmi les choses que l’on ne demande qu’à Allah, gloire et pureté à Lui ! Aussi, ils prétendent que ceux-ci sont des signes de l’amour du prophète (). Mais la vérité est que ce sont des signes d’ignorance, d’association, et de transgression envers Allah et Son messager ().



1. Hadith unanimement reconnu. [↑](#footnote-ref-1)
2. Rapporté par Al-Bukhârî. [↑](#footnote-ref-2)
3. Hadith unanimement reconnu. [↑](#footnote-ref-3)
4. Hadith unanimement reconnu. [↑](#footnote-ref-4)
5. Rapporté par les auteurs des Abû Dâwûd, An-Nasâ’î, At-Tirmidhî et Ibn Mâjah. [↑](#footnote-ref-5)
6. NdT: c’est notamment le cas de bon nombre de Chiites, et l’extrême majorité des Chiites Rafidhites ou Duodécimains, qui insultent Abû Bakr et cUmar dans la majorité de leurs assises. [↑](#footnote-ref-6)
7. Hadith unanimement reconnu. Le « *Mudd* » est unité de capacité qui correspond environ à la contenance de ce qui se trouve entre les deux mains lorsqu’elles sont jointes. Ce qui est voulu par le hadith est que les dépenses réalisées par les compagnons en temps de difficulté, de guerre, de famine…sont bien plus aimées d’Allah que celles de ceux qui sont venus plus tard et vivent dans une situation beaucoup plus confortable. [↑](#footnote-ref-7)
8. Rapporté par Al-Bukhârî. [↑](#footnote-ref-8)